

Polaires Déjà
Superbe
J. B. LAFRANCE

LE CANADA

G. NEVILLE
IMPORTATEUR DE VINS
100, RUE D'OTTAWA

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

Oscar McDonell, Directeur

10ème ANNÉE, No. 22

OTTAWA, JEUDI 26 JUILLET 1888

LE NUMERO: 1 CENTIÈME

LE CANADA

FOURÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

Un an, pour la ville.....\$4.00
Un an, en dehors de la ville.....3.00

Un an, pour les abonnés étrangers.....\$1.00

Les abonnements sont payables d'avance.

Les lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA, ONT.

MURRAUX ET ATELIERS

215 rue St. Patrick
414 et 416 rue Somerset

ACTUALITES

M. Bain, député de Soulages, est à l'hôtel Russell.

Pendant son séjour à St. Peterbourg, l'empereur Guill. une a distribué des décorations militaires à plusieurs.

M. J. Gault, ancien ministre du département des travaux publics, est présentement à l'île d'Anticosti.

L'hon. M. Royal, lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, est à Montréal depuis hier matin.

Un syndicat s'est formé généralement à la Nouvelle-Écosse dans le but d'acheter l'île au Sable pour l'élevage des chevaux.

L'hon. John Carling, est parti hier soir pour Londres. On croit qu'il sera probablement de retour au commencement de la semaine prochaine.

Le départ des membres de la presse associée, pour la France, est fixé au 12 août prochain. Ils s'embarqueront sur un des paquebots de la ligne B. Assire.

M. Cox, de Washington, qui s'occupe de statistiques, dit que le recensement qui se fera en 1890, aux États-Unis, constatera une population de 64,500,000 âmes.

Un médecin italien vient de faire une communication à l'Académie royale de Lincoln, aux termes de laquelle il a découvert un moyen de guérir les maladies de la peau, qu'il appelle le "viperin".

Une polémique très acrimonieuse s'est engagée depuis quelque temps entre les journaux allemands et français au sujet des moeurs et des habitudes des deux peuples.

Les journaux français ont remarqué que les journaux allemands ne pouvaient pas se vanter de la même liberté de la presse, mais se débarrassent, et Jacques, était libéré.

Le député de la circonscription de la petite rivière, M. Nabot, a été élu, par un vote de 100 voix, au poste de député de la circonscription de la petite rivière.

M. le notaire Guy occupait le poste de député greffier depuis le départ de M. le notaire Boileau en 1882.

M. le notaire Guy étant un franc conservateur, il fallait à tout prix qu'il ne fût pas de promotion; ainsi M. Rochon mit de côté un homme qui réellement remplissait la charge depuis cinq ans, à la satisfaction pleine et entière de tout le monde et la charge de greffier fut confiée à M. le notaire Beaudin, national.

Ce poste de greffier donne une rémunération bien minime, ce n'est pas une perte qui fera du tort au notaire Guy, loin de là. Mais nous tenons à constater ce fait afin de démontrer la petitesse d'esprit de ces bons nationaux et combien ils se montrent grands et magnanimes même dans les petites choses.

LOUVRE DE M. ROCHON

Nous annonçons, il y a quelque temps, la nomination de M. Beaudin, notaire, au poste de Greffier de la Cour de Magistrat de District à Buckingham.

M. le notaire Guy occupait le poste de député greffier depuis le départ de M. le notaire Boileau en 1882.

M. le notaire Guy étant un franc conservateur, il fallait à tout prix qu'il ne fût pas de promotion; ainsi M. Rochon mit de côté un homme qui réellement remplissait la charge depuis cinq ans, à la satisfaction pleine et entière de tout le monde et la charge de greffier fut confiée à M. le notaire Beaudin, national.

Ce poste de greffier donne une rémunération bien minime, ce n'est pas une perte qui fera du tort au notaire Guy, loin de là. Mais nous tenons à constater ce fait afin de démontrer la petitesse d'esprit de ces bons nationaux et combien ils se montrent grands et magnanimes même dans les petites choses.

TITRES ET DECORATIONS

Plusieurs de nos confrères ont entrepris de faire la guerre à ceux de nos concitoyens qui pour avoir l'honneur, discutable, d'avoir une croix ou une médaille, ou un titre, sacrifient des sommes d'argent plus ou moins considérables.

Il y en a, paraît-il, pour qui c'est une véritable manie. On ne compte plus le nombre des honneurs qu'ils ont ainsi obtenus. C'est là, à travers, mais, il faut bien le dire, c'est un travers inoffensif, qui ne profite pas à ceux qui en sont victimes et qui ne nuit à personne.

Ki thèse générale ceux qui, parmi nous, se sont élevés au premier rang, ont conquis leur place par leur travail et leur énergie. Si ceux-là obtiennent des titres ils ne sont pas pour

LE CIRQUE.

La combinaison de Miller et Freeman qui a visité notre ville hier, a eu le grand avantage de désappointer et de décevoir souverainement à un très grand nombre. En premier lieu, l'annonce de l'ascension du ballon était tout simplement une réclamation en faveur de ce cirque, qui n'a pas cru devoir remplir la moitié du programme promis.

Quant à son organisation, elle est on ne peut plus déficiente; jamais encore nous n'avons remarqué si peu de courtoisie parmi le personnel dirigeant d'une combinaison de ce genre qui, dans le fond est une blague phénoménale.

Le vieux Jacques (Old Man) qui est l'agent de ce cirque, est devenu lui-même d'une arrogance extrême depuis qu'il est en contact journalier avec les gens de cette troupe et il est loin de mériter des félicitations de la part des citoyens d'Ottawa pour avoir dirigé de ce côté les saltimbanques du cirque de Miller et Freeman qui feraient mieux, à notre avis, de ne jamais dépasser les limites. Nous ne patageons pas l'opinion du *Citizen* qui dit que le vieux Jacques a fait tous ses efforts pour assurer le confort de tous, car c'est le contraire qui est la vérité, nous ne craignons pas de l'avouer.

Le but des propriétaires de ce cirque a été atteint; ils ont réussi à empêcher plusieurs milliers de piastres à force de battre sur la grosse caisse pour attirer la foule. Tous les moyens semblaient bons et les spectateurs ont été exploités de la bonne manière. On peut en juger par la correspondance suivante: qui nous a été adressée par un père de famille: Monsieur,

J'ai envoyé hier après-midi mes deux fils âgés d'aussiennes de dix ans accompagnés de ma servante au cirque de Miller et Freeman. A cet effet j'avais donné 25 centimes à chacun de mes enfants et 50 centimes à ma servante. Jugez de mon étonnement lorsqu'arrivé sur le terrain du cirque après mon lunch, je vis mes enfants accablés de chapeaux qui m'annoncèrent qu'ils n'avaient pu avoir admission sous la tente, vu que le prix était de 30 cts. et 60 cts. pour la servante. Quand on assista au cirque de Barnum et Freeman qui pour 50 centimes je ne vois pas pourquoi un cirque du genre de celui de Miller et Freeman, une organisation des plus médiocres, exigent 60 centimes et 80 centimes pour les enfants.

Nomb'reux sont ceux qui dans le même cas, ont eu à débourser les 10 centimes extra plutôt que de retourner sur leurs pas

Quant à l'assertion que les pèlerins s'emportent de très fortes sommes d'argent, nous la réfutons carrément et énergiquement. A part le prix de passage qui est assez raisonnable (\$3.50 aller et retour), la plupart des pèlerins se munissent de leurs provisions de bouche avant le départ pour toute la durée du voyage de sorte que leur séjour qui se fait le plus longtemps à bord du bateau, ne peut coûter une somme bien forte à chacun des huit à neuf cents passagers dont se composent ordinairement ces voyageurs.

Nous ne croyons devoir mieux terminer cet article qu'en citant les paroles du Rév. P. Holland durant l'un de ses sermons aux dames anglaises de la basilique au sujet de la correspondance de *Business*; il s'est exprimé dans les termes suivants: malgré que ce ne soit pas au prêtre qu'il convient de critiquer les articles de journaux, cependant je dois dire dans le cas présent que celui qui a signé *Business* est un bien petit homme d'affaires; s'il est catholique, c'est un très pauvre catholique, et s'il est protestant il n'est pas gentilhomme pour écrire dans le sens qu'il l'a fait. Attrapez, M. le censeur!

UN HALLUCINE

Un correspondant du *Evening Journal* qui signe *Business* tout comme il aurait signé *Nonsense*, ce qui lui eût de beaucoup mieux convenu, dit qu'il s'est trouvé, par hasard, à la gare Elgin lors du départ du Pèlerinage des Canadiens-français d'Ottawa, pour le Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré et qu'il a été étonné de voir comme les pèlerins semblaient affairés. A ce sujet et semblant avoir en vue le progrès d'Ottawa le correspondant badin du *Journal* suggère l'établissement à Ottawa d'un lieu de pèlerinage semblable, selon lui, à Ste Anne de Beaupré, afin de conserver à nos compatriotes de l'argent qui se dépense dans ces voyages.....

Il faut assurément avoir du talent pour parler de cette manière et il n'y a qu'un homme qui ne s'y entend pas plus en ces sortes de choses qu'un aveugle en couleurs qui puisse écrire de semblables balivernes.

Notre intention n'est pas de répondre au correspondant *Business*; nous voulons seulement lui faire remarquer qu'il aurait agi avec beaucoup plus de raison s'il n'avait pas écrit contre les organisations semblables au cirque de Miller et Freeman, qui a visité notre ville hier et qui, malgré la banalité de ses représentations et le semblant de ménagerie que l'on exposait aux regards des curieux, n'a pas emporté moins de quatre à cinq mille dollars sorties de la bourse des citoyens de la capitale. Le correspondant du *Journal* aurait parlé *business* en s'affichant contre ces sortes de choses qui sont assurément au préjudice de notre ville et aurait pu employer d'une meilleure manière qu'il ne l'a fait le peu d'influence qu'il prétend avoir sur la gente commerciale principalement.

Quant à l'assertion que les pèlerins s'emportent de très fortes sommes d'argent, nous la réfutons carrément et énergiquement. A part le prix de passage qui est assez raisonnable (\$3.50 aller et retour), la plupart des pèlerins se munissent de leurs provisions de bouche avant le départ pour toute la durée du voyage de sorte que leur séjour qui se fait le plus longtemps à bord du bateau, ne peut coûter une somme bien forte à chacun des huit à neuf cents passagers dont se composent ordinairement ces voyageurs.

Nous ne croyons devoir mieux terminer cet article qu'en citant les paroles du Rév. P. Holland durant l'un de ses sermons aux dames anglaises de la basilique au sujet de la correspondance de *Business*; il s'est exprimé dans les termes suivants: malgré que ce ne soit pas au prêtre qu'il convient de critiquer les articles de journaux, cependant je dois dire dans le cas présent que celui qui a signé *Business* est un bien petit homme d'affaires; s'il est catholique, c'est un très pauvre catholique, et s'il est protestant il n'est pas gentilhomme pour écrire dans le sens qu'il l'a fait. Attrapez, M. le censeur!

Accident

Hier après-midi, un journalier du nom de John Haw, qui travaillait à bord du bateau "Olive" glissa sur le pont et tomba dans la cale s'infirmité une sérieuse blessure à la tête. La blessure fut imprégnée d'eau froide le qualifiant de l'arrivée du bateau au quai, alors que le Dr. Grant fut appelé à donner ses soins à l'infortuné.

Le Bénéfice est pour vous.

Messieurs—Il y a quelque temps, j'ai ordonné 10 caisses de chapeaux pour dames directement de la manufacture des chapeaux de grand style par moi-même lorsque j'ai donné l'ordre, ils m'ont envoyé un peu de cela 10 caisses de chapeaux de grand style.

Le résultat de notre correspondance à ce sujet a été que je devais garder les chapeaux et les vendre à prix réduit. C'est ce que je fais en ce moment.

Excursions du samedi à G. naville et retour, 50 centimes.

Billets obtenus de l'Agent, M. E. King, rue Sparks 88 à bord du bateau. Toutes les informations reçues au bureau de l'Agent, Quai de la Reine.

R. W. SHEPHERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888.—Jno. Gérant.

Chas. J. Bott.

119, RUE RIDEAU. 4-4-28-1a

GRANDE OUVERTURE

MAGNIFIQUE MAGASIN

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERMIS, ETC., ETC.

Vous exécutez aussi toutes sortes d'ouvrages à l'encre et à la plume en papier de tout genre. Venez voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.

BEAUNE & LEMIEUX
Résidence privée: 208, rue de l'Église
212-1/2, Magasin: 31, rue Duke, Chaudière.

F. P. LEMIEUX
Avoisé, Solliciteur, Notaire, etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements.

BUREAU: 714 RUE SPARKS, OTTAWA

A VENDRE

Cette magnifique propriété située vis-à-vis la nouvelle église catholique sur le chemin de Montréal. Cette propriété comprend 100 acres de terre, sur son grand, arrosé par 2,000 verges à l'air, s. c., etc. Tous les instruments aratoires nécessaires à l'agriculture. Une résidence pour une qui désire à la tenir au lieu de première classe, pour a diffusion et trouver un excellent plus avantageux. S'adresser à

H. TALBOT,
Département des Travaux Publics.
Ottawa, 30 Juin, 1888.

Echos et Nouvelles.

Notes politiques

La retraite annuelle des prêtres de la Basilique commencera le 30 courant. Après la retraite il y aura réunion du synode.

Perdre un doigt

L'un des employés de M. l'échevin Heney, occupé au charroyage de la pierre pour le nouveau bureau d'imprimerie s'est tellement écorché un doigt hier, par la chute d'une pierre qu'il a dû subir l'amputation. C'est le second accident du genre qui a lieu depuis une couple de semaines.

À saut.

Un jeune homme du nom de Ovide Brisbois, âgé de 16 ans, a été arrêté pour assaut sur une jeune fille de 9 ans, enfant de M. James Woodburn, cultivateur. Brisbois qui demeure au village St. Joseph avait apporté chez M. Woodburn une charge de foin et s'appretait à partir lorsque la petite fille lui demanda la permission de faire un tour en charrette. Brisbois consentit, mais arrivé près de Cyrville, il fit descendre l'enfant et se porta à des voies de fait sur elle; heureusement au même moment un cocher de place du nom de Gravel qui passait sur le chemin s'aperçut de la chose et arrêta Brisbois qui conduisit au Palais de Justice. Il subira son procès cette après-midi à 8.30 h. devant le magistrat du comté. Robt. Cummings sur la charge d'assaut indécant.

E. G. LAVERDURE & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS

SORBETIÈRES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIÈRES, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN

BOYAUX "MOSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHÉ

69 et 70, RUE WILLIAM.

O. R. N. Co.

Vente de Woodcock ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES

Paire aux Dames d'Ottawa.

Par une multitude de circonstances incontrôlables on ne trouve plus de la laine "Le Magasin distingué de modes" le 1er août prochain, et pour réduire nos immenses assortiments d'articles de modes de fin coton, etc., et pour procurer des chances sans pareilles à nos amis et amis pratiques, nous pourrions de nos courts séjours dans le capital à la fin de la semaine suivante sur tous les achats faits après le 3 mai, à mon magasin, vis:

5 par cent déduit sur \$1. et au-dessous de \$3 10 par cent déduit sur \$3 et au-dessous de \$5 15 par cent déduit sur \$5 et au-dessous de \$10 20 par cent déduit sur \$10 et au-dessus.

Deux d'articles, vases en tout ébène, et surtout d'un véritable bagin dans les garnitures de mode, chapeaux sans garniture de la garniture, chapeaux en laine, articles et vêtements de dessous et

Les paquets pour les stations balnéaires toutes ces choses sont expédiées par cette route. Les bateaux viennent accoster près des vapeurs pour Québec à Montréal.

La voie la plus agréable et la plus directe pour se rendre aux célèbres "Golf Links Springs"

Excursions du samedi à G. naville et retour, 50 centimes.

Billets obtenus de l'Agent, M. E. King, rue Sparks 88 à bord du bateau. Toutes les informations reçues au bureau de l'Agent, Quai de la Reine.

R. W. SHEPHERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888.—Jno. Gérant.

Le Bénéfice est pour vous.

Messieurs—Il y a quelque temps, j'ai ordonné 10 caisses de chapeaux pour dames directement de la manufacture des chapeaux de grand style par moi-même lorsque j'ai donné l'ordre, ils m'ont envoyé un peu de cela 10 caisses de chapeaux de grand style.

Le résultat de notre correspondance à ce sujet a été que je devais garder les chapeaux et les vendre à prix réduit. C'est ce que je fais en ce moment.

Excursions du samedi à G. naville et retour, 50 centimes.

Billets obtenus de l'Agent, M. E. King, rue Sparks 88 à bord du bateau. Toutes les informations reçues au bureau de l'Agent, Quai de la Reine.

R. W. SHEPHERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888.—Jno. Gérant.

Incendie de Hall.

PHOTOGRAPHIE

du d'origine grand incendie de Hall, photographier de l'église de Hall en flammes et toutes sortes de photographes à grande réduction chez

NAPOLÉON BELANGER.
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

N. Fankner & Fils

IMPORTATEURS DE

Chapeaux et Merceries,

111, Rue Rideau

OTTAWA.

N. B.—Essayez nos Chemises de couleur non repassées à 40 cts.

VINAIGRES

VINAIGRIERIE DE KINGSTON.

A. HAZZ & CIE,
BRUNNENBERGERS

de Vins Blancs, Cidre, Maltage, Centres VINAIGRES

Garantis Pures sous les Rapports.

EN VENTE A OTTAWA

Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE

DE PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique au tout temps

208, rue Saint-Patrice, Ottawa.

112-37-3 GUSTAVE RICARD.

BONNE NOUVELLE!

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreux pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carrosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.

MOISE LEPINE
No. 163, Rue St. André. 4-4-28-2m

VENTE PAR ENCAN

DE

M'UBLES DE MENAGE ET EFFETS

Le soussigné a reçu instruction de M. Octave Lacombe l'ancien estamineur de feu George Lacombe, de vendre au No. rue Albert, samedi, le 28ème jour de juillet 1888, à 10 h. de l'avant midi, 5 lots de chaises à coucher, 3 lits, 1 lit en fer, table poudrière, un édicule, 5 tables, 1 réfrigérateur, 1 bureau, 4 sofas, 6 poils et 2 tapis; 2 de sofas de graine, 2 douzaines de chaises, rideaux de chambre, etc. et le contenu de la maison, comprenant une foule d'articles dont l'énumération serait trop longue.

Conditions générales: Si un rétro-McINTYRE LEWIN & COE, Avoisé de l'Épicerie.

I. B. Tackeberry, Récepteur.

Je Vends en Gros

Brandy de Bisquits, Deboche & Cie. en caisses, 1/2 oct., (pintes et bouteilles).

Gin de De Kuyper, en caisses, 1/2 oct., rouges, vertes et blanches, importation directe.

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessy, en caisses, (pintes).

Whiskey irlandais de Burks. Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walkers, (1883), en caisses et en quantités.

Rye, Proof et "High Wines" de Gorderham & Worts.

CIGARES.

Seul agent pour les Upper X. En magasin, Bill Nye et Peg Tops.

BIÈRES ET PORTER.

Bass, Dow's, McCarthy's, Carling, Toronto, Bowie & Baies, Dublin Stout.

JOHN CASEY,

IMPORTATEUR DIRECT.

294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE

CORRESPONDANCE

M. le Directeur,

Je me suis juré d'avoir le dernier mot, et je l'aurai; n'en déplaie à vos nombreux lecteurs qui, j'en suis certain, verront avec plaisir, que fort de mon droit, je ne crains pas les causeries d'un homme qui divague comme ce cher Senor Lusignanello.

Débattez tant que vous le voudrez, M. le Censeur, nous vous connaissons trop ici pour ajouter la moindre parcelle d'attention à votre verbiage.

Et, je vous le demande, où est donc votre réplique, à ma dernière correspondance, dans laquelle je prouve par la lettre de M. J. C. Taché, que vous mentez aux lecteurs de ce journal, en leur affirmant que mon père avait fait un ouvrage anti-patriotique?

Avez-vous répondu à cette avalanche de vérités sorties de la plume d'un de nos plus distingués écrivains? Non, pas du tout; vous avez tout simplement sorti vos boulets rouges; et comme vous ne tirez qu'à poudre, votre pistolet a fait long feu!!!

Oh! homme de mauvaise foi, je ne prendrai pas même la peine de me fâcher, je me contenterai de rire avec ceux qui vous ont lu et qui savent ce que peuvent valoir des phrases ronflantes, impossibles et dénuées de toute vérité!!!

Pour vous achever, ou vous faire rentrer dans votre tanière d'où vous n'auriez jamais dû sortir, avec votre titre de faux patriote, je citerai encore à l'appui de l'ouvrage de mon père, quelques fragments d'une autre lettre de M. Taché, datée du 26 décembre 1883. Voici ce que disait cet homme distingué:

"Cher Monsieur,

"J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et un sensible plaisir votre ouvrage sur "La Rébellion de 1837." Vous avez en cela, non seulement fait un acte de piété filiale, en vengeant la mémoire de votre vénérable père contre les attaques de malheureux dévotés; (M. Lusignan, attrapez donc!) mais vous avez rendu un service signalé à la vérité et aux études historiques.

..... Comme catholique, comme Canadien-français, je vous remercie pour la publication de votre livre. (Signé) J. C. TACHÉ.

Voici un extrait tiré d'une lettre que M. Taché écrivait le 4 mars 1884:

"Vous n'avez pas grande peine à mettre à néant les élocutions qu'on pourrait imaginer pour défendre des actes que tout homme sensé ne peut que déplorer et réprouver. On comptend qu'un patriotisme exalté et point réfléchi ait entraîné des têtes ardentes dans la révolution de 1837 et 1838; mais aujourd'hui que l'on peut juger avec calme le mouvement révolutionnaire de cette époque, il n'appartient qu'à un étourdi d'en faire l'éloge."

Et après de telles paroles, vous oseriez encore venir faire croire au public que l'ouvrage de mon père est condamné par tout patriote..... vous voulez dire, sans-clotte, l'ami; car tout honnête

homme qui se dit patriote

parlera comme M. Taché, et ne pourra s'empêcher de s'écrier comme le Révérend Messire Taché, architecte, qui, en février 1884, écrivait à mon père ce qui suit.....

Montréal, 8 février 1884.

A M. C. A. M. Globenaky, Monsieur,

J'ai regretté votre absence de chez vous, hier, je voulais vous féliciter de votre travail sur la rébellion de 37 et 88.

Je l'ai lu et avec un vif intérêt d'un bout à l'autre.

Votre ouvrage est venu à temps, à quarante ans d'intervalle, de cette époque étant amorti, il fallait se hâter de prendre les déclarations solennelles des principaux survivants, qui furent acteurs ou témoins du drame sanglant de 37 et 88.

C'était le moyen de dégager la vérité historique des contes et des légendes.

Et ce moyen, vous l'avez si largement et si bien employé, qu'il ne reste plus de doute possible sur les conclusions à tirer.

La rébellion d'une si faible portion des Canadiens en 37 et 38 sans préparatifs, sans armes ni munitions, en dehors des limites du droit et du devoir, malgré les avis de l'Eglise, accusé si fortement l'impéritie des chefs et l'aveuglement des partisans, qu'on ne peut que plaindre et blâmer les uns et les autres.

La lecture de notre histoire nous porte à croire que, si les chefs de notre ancienne chambre d'assemblée, pour obtenir le redressement des vrais griefs, avaient comme ceux de la chambre sous le régime de l'union, admis la liste civile, et lutté constamment sur le terrain constitutionnel, ils auraient réussi comme eux.

Mais aller former des assemblées populaires de comté en comté, et soulever le feu de la révolte dans l'esprit des masses, c'était